

8 - Aménagement des lisières et mise en réseau des espaces ouverts

Présentation

Au cœur du CDT, il y a la reconnaissance de l'importance des espaces ouverts et du rôle qu'ils jouent dans l'attractivité du territoire, dans la lignée du périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Saclay institué par la Région en 1990. Le projet Paris-Saclay s'accompagne de la préservation définitive de l'urbanisation de plus de 2300 hectares de terres agricoles sur l'ensemble du plateau de Saclay via la Zone de protection naturelle, agricole et forestière. Son ambition est de les mettre en valeur, de les ouvrir sur la ville et d'y donner accès aux citoyens. Le projet d'aménagement appelé lisières s'inscrit pleinement dans cette ambition. La frange intermédiaire entre les espaces urbains et les espaces ouverts est en effet par excellence le lieu où se joue la réussite de l'imbrication ville et nature. Aménager ces espaces, c'est mettre en place les conditions pour que cette rencontre soit féconde et améliore la qualité de vie des habitants du territoire.

Le projet d'aménagement des lisières se décline en plusieurs sous-projets selon les secteurs. Ces sous-projets sont détaillés ci-dessous.

La lisière au sud du plateau :

Dans le territoire du CDT, la lisière se situe au sud du plateau de Saclay : en frange des nouveaux quartiers, elle est constituée aussi bien de l'espace intermédiaire avec les terres agricoles au nord que des marges forestières avec les coteaux boisés au sud. Elle s'étend ainsi sur plus d'une centaine d'hectares qui ne seront pas construits mais qui jouent un rôle crucial pour la réussite du projet urbain.

La lisière organise d'abord le rétablissement d'une continuité physique et praticable à l'échelle du sud du plateau. D'un bout à l'autre du plateau, du CEA à Camille Claudel en passant par le CNRS, il met en place un paysage qui donne le sentiment d'une unité. Il comprend les chemins qui permettent aux habitants et aux usagers de circuler agréablement, à pied ou à bicyclette, dans un environnement de qualité. Les chemins se connectent au réseau des circulations douces du plateau et aux sentiers qui traversent les coteaux boisés, de sorte qu'ils mettent en réseau les espaces ouverts des nouveaux quartiers (parc public de Polytechnique, etc.) et ceux des vallées. Ils permettent également la circulation des tracteurs, et contribuent ainsi au maintien de la fonctionnalité des terres agricoles.

En ce sens, la lisière représente une structure de continuité forte, à la fois à l'échelle de la frange sud et entre le plateau et la vallée. Mais, vu l'échelle à laquelle il se déploie, il est nécessairement un ensemble composite. Il serait en effet illusoire de concevoir l'ensemble de la lisière comme un seul et immense parc public géré par la collectivité. L'échelle du projet commande au contraire d'inventer de nouvelles façons – plus complexes et plus riches – de faire évoluer le paysage et d'organiser la transformation du territoire. Les usages y sont nombreux, et le projet d'aménagement de la lisière est nécessairement multi-acteurs.

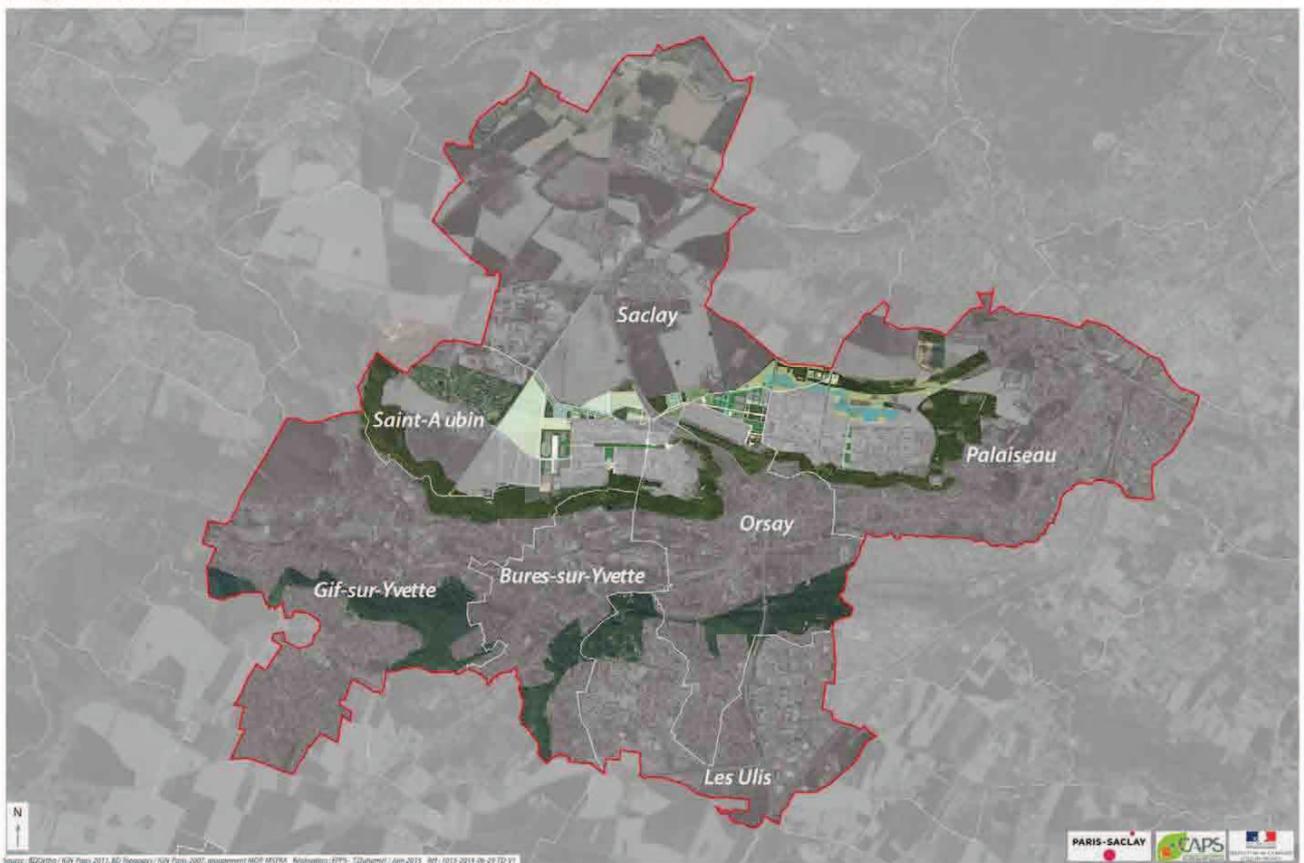
L'aménagement de la lisière est ainsi conçu pour les habitants du territoire, dans la mesure où il vise à donner une qualité aux espaces et qu'il permet le développement des loisirs : dans le système de parcs on peut se promener, faire du sport, se détendre, etc.

La lisière peut aussi accueillir une partie de l'ingénierie écologique nécessaire au développement des quartiers : stockage de terre végétale, de matériaux et d'eau, installation de pépinières, etc. De la sorte, le projet permet d'accompagner les mutations pour que les habitants ne soient pas dans un terrain vague pendant dix ans. Cette ingénierie écologique contribue en retour à renforcer la trame verte et bleue favorable au maintien de la faune et la flore. Les études menées jusqu'à présent ont permis d'identifier les premiers composants de ce type : ainsi le corridor écologique qui sera mis en place à l'ouest de Polytechnique, ou la zone d'expansion de crues de la rigole de Corbeville au Moulon, élément clé de la gestion des eaux pluviales à l'échelle du plateau.

Mais surtout, puisque tout ne peut être préconçu, la lisière doit rester ouverte aux initiatives et aux pratiques des usagers du territoire. C'est le lieu par excellence des expérimentations : de nouvelles formes d'agriculture pourront être testées, dans une logique de circuits courts et de diversification ; les organismes scientifiques auront la possibilité d'y conduire leurs expériences et de de la lisière le terrain de leur recherche ; les citoyens pourront s'approprier en y développant des projets collaboratifs variés : jardins partagés, jardins familiaux, jardins d'insertion, etc.

Projet de lisière et coteaux boisés à l'échelle du CDT

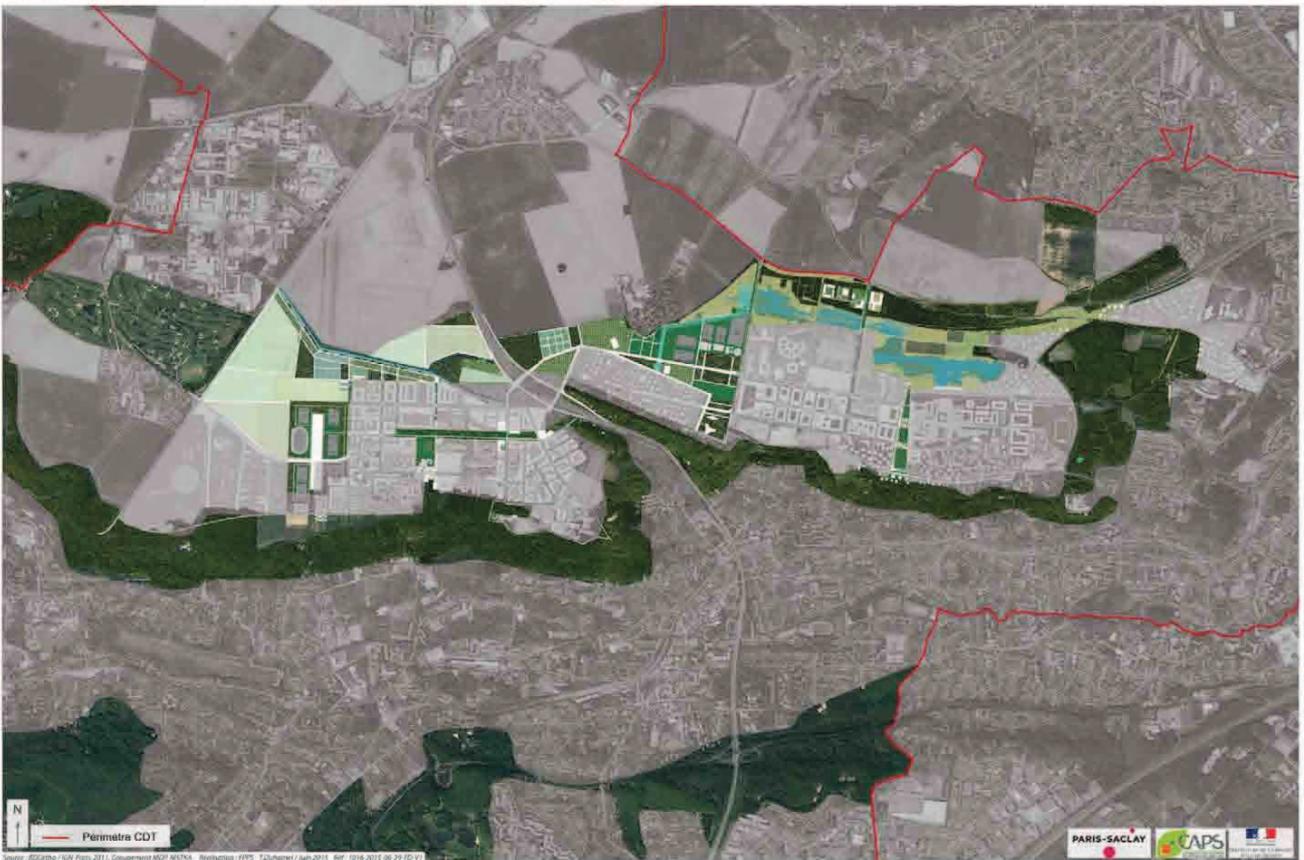
0 500 1 000 1 500 2 000 m



Source : BD Carthage / IGN Paris 2011, BD Topographe / IGN Paris 2007, gouvernement NRP / M57PA. Révisé le : 01/11/2015. T2/Urbanisme / Juin 2015. Ref : 1013-2015-06-29 T2/11

Projet de lisière et coteaux boisés à l'échelle du sud du plateau

0 200 400 600 800 m



Secteur concerné

Le projet d'aménagement des lisières concerne toutes les communes du CDT.

Gouvernance

Maitre d'ouvrage

La question de la maîtrise d'ouvrage est liée à la nature de la structure paysagère initiale qui sera mise en place.

Les maîtres d'ouvrages potentiels :

- L'EPPS pour la partie en ZAC ou liés aux mesures compensatoires.
- Des maîtres d'ouvrages privés (pépiniériste, agriculteurs, etc.)
- Agence des Espaces Verts

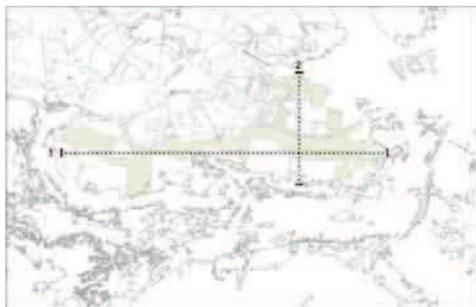
Partenaires :

Le caractère composite de la lisière du sud du plateau a pour conséquence la multiplicité des partenaires potentiels :

- EPPS - propriétaire du foncier
- CAPS - propriétaire du foncier
- Communes
- Conseil départemental de l'Essonne (conservatoire des ENS)
- Agence des espaces verts - propriétaire du foncier
- ONF
- Agriculteurs (actuels et futurs)
- Organismes scientifiques – IDEEV
- SYB et autres syndicats

Éléments de programmation

La lisière du sud du plateau de Saclay s'étend sur 120 hectares et se développe entre la RD 36 et la ZAC QEP sur une dizaine de kilomètres en tout, avec dans ses plus grandes dimensions huit kilomètres d'est en ouest (1) et trois kilomètres du nord au sud (2).



Zoom sur un des projets les plus avancés de l'aménagement de la lisière: le parc Nord du quartier de l'Ecole polytechnique :

L'aménagement d'un parc public, d'une cinquantaine d'hectares, sera réalisé dans le quartier de l'Ecole polytechnique. Cet aménagement s'inscrit dans une triple volonté :

- Créer un grand lieu de rencontre et de détente pour tous les usagers du territoire (habitants actuels et futurs, chercheurs, étudiants, salariés). Le parc comportera ainsi un pôle sportif de plusieurs terrains de sports, un parcours de santé, des cheminements pour la promenade, la base nautique de l'Ecole polytechnique, etc.
- Garantir une ouverture, un usage et une qualité aux bassins paysagers qui assurent déjà des fonctionnalités hydrauliques (rétention des eaux pluviales) et écologiques (renforcement et création de corridors). Le parc sera ainsi connecté aux grands espaces publics du quartier, à la forêt domaniale de Palaiseau et s'inscrira dans l'ensemble de la lisière.
- Contribuer au rayonnement du campus Paris-Saclay et à l'attractivité des quartiers de l'échelle locale à l'échelle internationale. Le parc pourra par exemple accueillir des projets scientifiques, grâce à la mise en place de plateformes expérimentales. Des œuvres d'art viendront animer les lieux et affirmer l'identité scientifique et culturelle du territoire.

De fortes ambitions environnementales seront portées dans le cadre de la création de ce parc. Ainsi l'accent sera mis sur la gestion de l'eau et le développement de la faune et la flore.

Principes de gestion

Le projet d'aménagement de la lisière du sud du plateau est nécessairement multi-acteurs. Mais, si la collectivité n'est pas l'acteur unique, elle n'en a pas moins un rôle important à jouer.

Éléments de financement

Les montants en jeu

A venir

Le financement

La question du financement est essentiellement celle de la préfiguration, de la première structure paysagère.

Les sources de financement possibles :

- le bilan des ZAC (pour les travaux liés aux mesures compensatoires)
- les collectivités et l'État via le contrat global de gestion de l'eau (pour les travaux liés à la gestion de l'eau et à la trame verte et bleue)
- l'Agence des Espaces Verts

État d'avancement et phasage

État d'avancement (en avril 2013)

Une étude de faisabilité de l'aménagement de la lisière a été engagée en décembre 2012 par l'EPPS et confiée à Michel Desvigne Paysagiste.

Le marché est constitué d'une partie forfaitaire et d'une partie à bon de commande:

- La partie forfaitaire, d'une durée d'un an, sera l'occasion d'une réflexion approfondie sur la lisière et ses différents composants, avec pour chacun une esquisse des aménagements possibles.

- La partie à bons de commande permet d'accompagner la mise en œuvre de « prototypes » en fonction des opportunités.

Un premier bon de commande a été engagé pour étudier la réalisation du jardin des essais au sein de la ZAC du Quartier de l'École Polytechnique.

Planning prévisionnel

- été 2013 : définition des composants de la lisière
- automne 2013 : réalisation d'un premier prototype.
- décembre 2013 : fin de l'étude de faisabilité
- à partir de l'automne 2013 : mise en œuvre des composants liés à l'aménagement des ZAC de Moulon et du Quartier de l'École polytechnique (ingénierie écologique, cheminements doux, préfiguration, etc.)
- mi 2015 – réalisation des ouvrages de gestion des eaux pluviales dans la ZAC de l'Ecole polytechnique.